

CRT

(Conférence Régionale du Travail)

Pilotage

Instance tripartite : Etat (DIRECCTE) - Organisations syndicales de salariés et d'employeurs
Instance spécifique à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Charte de fonctionnement (14 septembre 2010) :

- Tripartisme
- Rôle spécifique de l'Etat
- Complémentarité assumée avec les autres instances du dialogue social
- Espace de dialogue
- Lieu pérenne (volonté des partenaires)
- Méthode de travail
- Décisions prises de manière consensuelle au sein du comité de pilotage tripartite

Espace extranet dédié

Le cabinet Rhizome intervient en tant qu'appui à la démarche, en charge de la capitalisation des travaux.

Composition

- Représentants de l'Etat (DIRECCTE PACA - UR)

Le représentant du Direccte PACA

Le responsable du Pôle Politique du Travail ou son représentant

- Représentants des organisations salariales

CGT

CFDT

CGT/FO

CFTC

CFE-CGC

- Représentants des organisations patronales

MEDEF

CPME

U2P

Périodicité

2 réunions plénières par an.

Contact

Nom : Eric LOPEZ

☎ : 04 86 67 32 95

@ : eric.lopez@direccte.gouv.fr

Initiée en 2008

Objectifs

Les objectifs de la Conférence Régionale du Travail sont :

- de contribuer à la **production de connaissances sur le champ du travail** (santé au travail, hygiène-sécurité, prévention des risques, conditions de travail, relations sociales, égalité professionnelle,...) ;
- de créer les **conditions favorables à la négociation d'accords** interprofessionnels voire professionnels, sans pour autant être un nouveau lieu de négociation ;
- de **favoriser les échanges d'information** entre les membres de la Conférence Régionale du Travail ;
- de **contribuer à rendre lisible l'action des services de l'administration** et contribuer ainsi à des formes nouvelles de dialogue social.

Missions

- Le travail, objet central

- Espace de dialogue social régional permettant d'explorer les problématiques économiques et sociales qui se posent au monde du travail, d'exprimer les différents points de vue, de confronter les analyses et de bâtir des perspectives de coopération innovantes.

Éléments de perspective

Le travail de la CRT va se centrer sur la production d'un document de méthode permettant de donner à voir aux négociateurs sur les éléments clés à considérer pour engager un processus concerté en vue d'initier et de sécuriser la pratique du télétravail au sein des entreprises.